

**ARTE Generali Expositions  
et Musées**



## Assurer l'art, c'est s'impliquer, c'est protéger les émotions.

L'ambition de Generali est d'être un LifeTime Partner pour ses clients, en offrant des solutions innovantes et sur mesure.

Avec l'offre ARTE Generali, nous nous consacrons à la protection de toutes les formes d'art et à leur transmission d'une génération à l'autre ; nous proposons des solutions d'assurance sur mesure pour les collectionneurs d'art et les clients institutionnels à l'échelle internationale.

ARTE Generali Expositions et Musées s'adresse aux clients institutionnels tels que les musées, les fondations d'art, et les collections d'entreprises, les archives, et les bibliothèques.

La rencontre entre l'Art et l'Homme crée le bien le plus précieux : l'émotion. Les protéger est notre engagement, en soutenant et en valorisant le patrimoine artistique et culturel.



## L'OFFRE ARTE GENERALI

ARTE Generali Expositions et Musées est la solution dédiée à la protection des œuvres d'art et des objets de collection des clients institutionnels tels que les musées, les collections d'entreprises, les fondations d'art, les archives et les bibliothèques.

**En résumé, ARTE Generali Expositions et Musées est la solution :**

- qui propose une couverture d'assurance sur mesure, avec une capacité d'engagement élevée ;
- créée autour des besoins du client, avec une équipe dédiée d'experts en art ;
- qui fournit une expertise et des services spécialisés dédiés à la gestion des collections, pour protéger, évaluer, préserver les œuvres d'art, qui sont parfois absentes au sein des entités assurées.



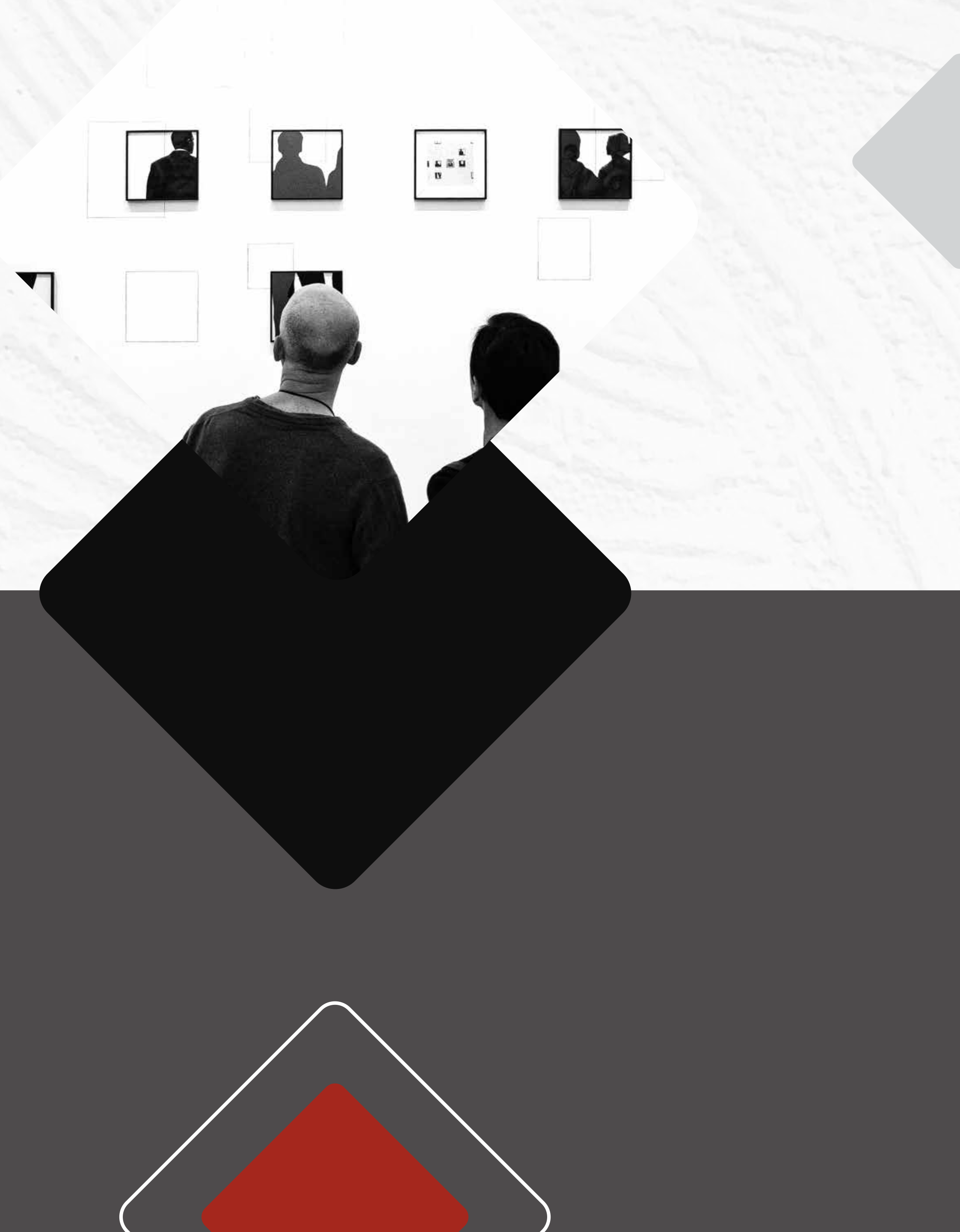
## **QUELLES SOLUTIONS POUR VOS CLIENTS ?**

**Un produit conçu en « Tous Risques sauf », selon les besoins des clients :**

- Les collections permanentes d'une valeur minimale de 500 000 € ;
- Les expositions temporaires d'une valeur minimale de 2 000 000 €.

## **À QUI S'ADRESSE CETTE OFFRE ?**

- musées ;
- collections d'entreprises ;
- fondations d'art ;
- archives ;
- bibliothèques.



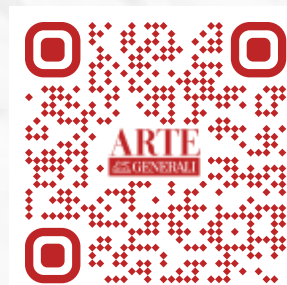
## QUELS SONT LES ATOUTS GENERALI

- La couverture d'ARTE Generali Expositions et Musées est formulée en « Tous Risques sauf » ;
- Des garanties qui couvrent également les biens pendant leur entreposage sur les lieux d'exposition et dans les locaux de tiers, ainsi que pendant les différentes phases de transport ;
- En présence d'archives et de bibliothèques, il sera possible d'assurer ces biens au moyen de garanties sur mesure, qui incluent la digitalisation et la consultation des biens par des professionnels.

## QUELS SONT LES SERVICES ASSOCIÉS ?

- Réseau de gestion des réclamations pour assurer des niveaux de qualité de service élevés ;
- Équipe dédiée de spécialistes « experts en art » ;
- ARTE Generali, une application mobile sécurisée et unique sur le marché de l'assurance. Elle permet aux assurés de gérer leurs collections et d'accéder à des services de conciergerie dédiés à l'art ;
- Des services à 360° pour être toujours aux côtés de nos partenaires.





[info.artegenerali@generali.com](mailto:info.artegenerali@generali.com)



<https://artegenerali.com/fr>

**Generali Iard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris.

N° d'identifiant unique ADEME FR232327\_01NBYI. Siège social : 89 rue Taitbout, 75009 Paris.

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.